

...vers le 14.06.2019



Grève des femmes*

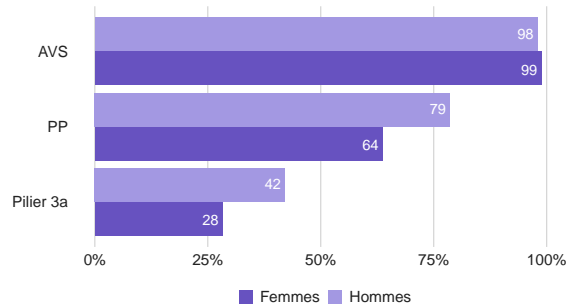
A partir du 8 mars 2019, le collectif pour la grève des femmes de l'OFS publiera des statistiques sur les inégalités entre femmes et hommes.

Rentes

64% Près de 64% des femmes retraitées perçoivent une prestation de la prévoyance professionnelle et seulement 28% une prestation du pilier 3a.

Taux de bénéficiaires des trois piliers du système de prévoyance vieillesse, en 2015

En % de tous les retraité-e-s jusqu' à 5 ans après l'âge ordinaire de la retraite



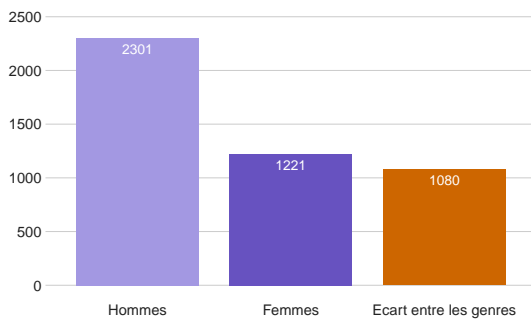
OFS, Enquête suisse sur la population active

PP = Prévoyance professionnelle (2e pilier)

Définition retraité-e-s: personnes ayant atteint l'âge ordinaire de la retraite et recevant une prestation d'au moins un pilier du système de la prévoyance vieillesse.

Niveau des nouvelles rentes de la PP, en 2017

Médiane en francs par mois



OFS, Statistique des nouvelles rentes

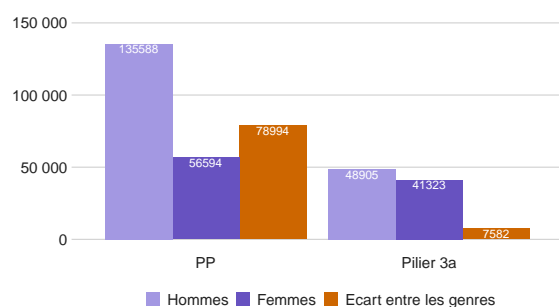
PP = Prévoyance professionnelle (2e pilier)

Le montant médian d'une nouvelle rente versée aux hommes par la prévoyance professionnelle s'élève à 2301 fr. par mois. Les femmes reçoivent environ la moitié de ce montant (1221 fr.).

56 600 fr. Dans le cadre du passage à la retraite, les hommes reçoivent un versement en capital du 2e pilier d'environ 136 000 fr. (médiane); les femmes reçoivent environ 56 600 fr. (médiane).

Niveau des prestations en capital de la PP et du pilier 3a, en 2017

En francs



OFS, Statistique des nouvelles rentes

PP = Prévoyance professionnelle (2e pilier).

Uniquement les prestations concernant le passage à la retraite.

*toute personne qui n'est pas un homme cisgenre (soit un homme qui se reconnaît dans le genre qui lui a été assigné à la naissance).